

**L'ENGAGEMENT EST TRIMESTREL AVEC TACITE RECONDUCTION**  
**Tout trimestre entamé est dû et doit être réglé intégralement dès les premiers jours**  
**Indiquer le nom complet, le prénom et la classe au dos de chaque document fourni pour le dossier**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE**

NOM Prénom de l'élève: ..... Classe:

Adresse de l'élève .....

N° téléphone élève : ..... courriel élève : .....

NOM Prénom du représentant légal: .....

Adresse du représentant légal : .....

Numéro de téléphone du représentant légal : .....

Courriel du représentant légal.....

## FORMULE INTERNE-EXTERNE

### INFORMATION SUR LES TARIFS

Le conseil Régional d'Ile de France applique une tarification au **quotient familial (QF)** de la demi-pension et le tarif applicable ci-dessous est valable pour une année scolaire.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Tranche Quotient Familial	≤ 183	≤ 353	≤ 518	≤ 689	≤ 874	≤ 1078	≤ 1333	≤ 1689	≤ 2388	≥ 2388
Coût 1 <sup>er</sup> trimestre	452,25€	482,25€	512,25€	542,25€	572,25€	602,25€	632,25€	677,25€	677,25€	677,25€

### POUR BENEFICIER DE CES TARIFS VOUS DEVEZ PRODUIRE LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS SUIVANTS

	Documents à fournir	Documents joints
Pour les familles allocataires de la CAF ILE DE FRANCE	Attestation de restauration scolaire précisant le QF envoyée par la CAF entre le 17/05 et le 24/06	
Pour les familles allocataires des CAF hors ILE DE FRANCE	Attestation de QF à télécharger sur le site Internet de votre CAF	
Pour les familles non allocataires	Vous pouvez calculer votre quotient familial sur le site <a href="http://www.iledefrance.fr/equitables">www.iledefrance.fr/equitables</a> - joindre une copie des pièces justificatives	

**A noter : Les familles n'ayant pas fourni leur tarification au service intendance, se verront facturer le tarif de la tranche la plus élevée**

